AGENDA DES ASSOCIATIONS:

Cinémolette et le Sporting Club Piraillon s'associent pour une soirée ciné plein air samedi 19 juin pour un anniversaire en commun:

40 ans du foot, 20 ans de Cinéma!

Le lieu et le film restent à déterminer, accueil dès 20h pour un pique-nique tiré du sac, buvette et frites sur place si les conditions le permettent, projection du film à la nuit tombante (autour de 22h), entrée libre.

Le SC Piraillon espère pouvoir célébrer ses 40 ans et d'ores et déjà le bureau prépare la prochaine saison qui, espérons-le, sera plus sportive.

Contact: Mathieu Jurdyc 06 14 52 55 85

Séances de cinéma : Cinémolette se prépare à reprendre les séances à la Passerelle avec la réouverture des salles. Infos dans les vitrines du village et sur www.cinemolette.com (inscription newsletter possible).

Patrimoine Piraillon:

Notre association vous invite à vous rendre sur son site: www.patrimoinepiraillon.fr où vous trouverez des nouveautés dans la rubrique «au fil des saisons».

Le Sou des écoles :

naturel?»

Vente de plants de légumes et de fleurs issus de la production locale (Saint-Julien et Saint-Appolinard). Les recettes serviront à financer une partie des actions de l'école. Cette vente est ouverte à tous et toutes les habitant.es (bons de commande à disposition dans les commerces et en présentoir en mairie).

Distribution des plants : lundi 17 et mardi 18 mai, de 16h30 à 18h, devant l'école.

La 4ème Journée Africaine ESTOGO aura enfin lieu le 26 juin

Au programme: Repas africain (sortez vos tables pour investir les espaces verts avec nos plats à emporter!) des expositions, des ateliers à vivre : tresses, couture, poterie, vannerie, conte, danse, percussion, jeux africains... avec Tu joues, Radio d'ici, Théâtre d'ici. Un film et un débat autour du thème « la migration, un phénomène

Contact et réservations 04 77 51 51 71 ou 06 41 49 37 68 , estogo2000@gmail.com

BRÈVES

L'équipe municipale remercie les pompiers qui nous ont accueillis et fait visiter la caserne le samedi 20 mars, une matinée enrichissante et rassurante.





Bravo à l'Association Estogo qui a animé le marché mardi 13 avril et un grand merci aux enfants de l'école de Burdignes qui ont créé le jeu des 1000francs cfa.

Le 8 mai 2021, nous allons commémorer la fin de la Seconde guerre mondiale. Ce sera l'occasion de déplorer un bilan d'environ 80 millions de morts militaires et civils. D'un point de vue européen, parmi les victimes non-belligérantes, figuraient notamment plus de six millions de juifs, des milliers de Tsiganes, des personnes handicapées, des homosexuels, des opposants politiques, etc.

C'était il y a 76 ans ; nous pûmes penser que la page était tournée et la leçon comprise. Hélas, les derniers témoins de cette époque nous quittent, petit à petit (âge oblige). Aujourd'hui, honorer la mémoire des victimes du nazisme c'est aussi lutter contre la banalisation de la haine et du racisme. C'est pourquoi, nous sommes consterné·e·s quand réapparaissent dans notre village, de maladroits graffitis de croix gammées.

DANS LES BOITES À IDÉES:

L'équipe municipale a entendu la suggestion faites à plusieurs reprises d'installer un distributeur automatique de billets. Nous pensons aussi, que ce serait un atout, pour les structures économigues de notre commune (commerçants, artisans, ...). La commission Vie économique explore différentes pistes. À ce jour, nous nous confrontons (comme l'équipe municipale précédente) au refus des agences bancaires traditionnelles. Nous avons essayé de nous tourner vers des solutions alternatives. Malheureusement les coûts de fonctionnement annuels sont dissuasifs : 15 000 € environ. Nous poursuivons notre prospection, si vous avez d'autres pistes, n'hésitez pas à nous en faire part.

ERRATUM: BULLETIN MUNICIPAL

Cercle Jeanne D'arc

Toutes nos excuses auprès du cercle Jeanne D'arc pour qui une phrase a disparu, il fallait lire:

En 2020 nous avons refait la couverture de tous les bâtiments. Les dépenses engagées ont entièrement été financées par l'association. Nous avons dû également annuler toutes nos manifestations en raison du covid19.

Des employés communaux très polyvalents

Dans cet article, le nom de Céline Soggia a disparu « au montage ». On répare cette erreur et merci à elle pour son engagement dans l'école depuis de nombreuses années.



Une Lettre Piraillonne qui nous l'espérons araux lettres avec la fin des derniers frimas. Nous vous y présentons notre projet de maison médicale et les informations qui permettent de comprendre le budget primitif 2021, adopté cord. Trop de communes rurales le 30 mars dernier. En page centrale la souffrent du manque de médecins présentation des comités participatifs et trop de personnes ne peuvent pour associer ceux et celles qui le souplus avoir accès aux soins de proxihaitent aux questions municipales. Les mité. L'équipe municipale mesure inscriptions sont ouvertes en espérant que l'on pourra prochainement se réupour notre commune. nir pour travailler ensemble.

Message des Docteurs Coffy

Installés depuis plus de 30 ans à Saint-Julien nous préparons notre départ à la retraite.

Il nous tient à cœur qu'un médecin continue à exercer dans notre village. avait commencé à y penser et envi-

commun avec la municipalité est de (dite « la maison bleue »). Elle est créer une maison médicale. Celle-ci située entre l'église et la Maison réunirait professions médicales et des Associations. En reprenant le paramédicales sur un même lieu dé- dossier et en y regardant de plus dié à la santé et adapté aux normes près, notre équipe a eu l'idée d'ind'accessibilité. Le projet municipal verser les deux espaces. de réhabilitation de la Maison des Associations convient tout à fait aux Associations deviendra la Maison besoins d'espace de travail des diffé- Médicale. La maison Mathevet rentes professions, d'accès aux per-hébergera alors le Syndicat d'Inisonnes à mobilité réduite, et ceci au tiative, des associations, une salle centre du village.

UNE MAISON MÉDICALE rive dans vos boites POUR NOTRE VILLAGE

projet phare pour notre village! Là-dessus tout le monde est d'acl'enjeu de la réussite de ce projet

Les docteurs Coffy, connus de tous les Piraillon·ne·s souhaitent partir en retraite d'ici trois à cinq ans. Avoir un lieu adapté à proposer facilitera le recrutement de nouveaux médecins.

L'équipe municipale précédente Pour le permettre notre souhait sagé l'achat de la maison Mathevet

Ainsi, l'actuelle Maison des

d'expo et éventuellement un gîte municipal.

Cette proposition est pertinente car la Maison des Associations est sous-utilisée termes d'occupation d'espace. De plus, le bâtiment est déjà en partie conforme aux

Une maison médicale est un normes d'Établissement Recevant du Public (ERP). La contrainte d'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) peut être résolue par l'installation d'un ascenseur commun aux deux bâtiments. La Maison Médicale devrait donc être rapidement opérationnelle et à moindre coût.

> En décembre 2020, ce nouveau projet de Maison Médicale a été présenté aux différentes professionnel·les de santé de notre village. L'idée a plu, même si le lieu de santé s'éloigne un peu de la pharmacie du village.

> Depuis, un géomètre est venu relever les rez-de-chaussée des deux maisons afin de nous permettre d'étudier la faisabilité du projet, notamment pour l'installation d'un ascenseur entre les deux bâtiments. Cette possibilité a été validée par un bureau de contrôle.

> Ainsi l'achat de la maison Mathevet a été signée en janvier 2021 pour la somme de 87 500 € frais de notaire inclus.

> Très rapidement, le projet permet l'installation de deux médecins, mais aussi infirmier·e·s, sage-femme et orthophoniste. À terme d'autres agents de santé pourront être accueillis car des locaux partagés sont encore aménageables au-dessus de la bibliothèque.

> Après un rafraichissement de la maison Mathevet, le Syndicat d'Initiative pourra être installé courant 2021-2022 avec une belle vitrine pour exposer et afficher. Nous avons à cœur de créer un espace agréable et végétalisé devant le futur Syndicat d'Initiative.

LE BUDGET 2021

Rencontre avec notre conseiller trésor public, ce qu'il faut retenir

La Capacité d'Autofinancement de notre commune Le lotissement une première phase déficitaire

La Capacité d'Autofinancement c'est ce qu'il reste du budget de fonctionnement à la fin de l'année une fois toutes les charges payées. Dans une commune, plus les recettes directes (impôt foncier) couvrent largement les dépenses incompressibles (salaires et emprunt), plus la capacité d'autofinancement est solide.

À Saint-Julien-Molin-Molette, la capacité d'autofinancement baisse depuis plusieurs années, (car les recettes-dotations de l'État et impôts fonciers n'augmentent pas) elle est actuellement d'environ 45 000 €. Cette capacité d'autofinancement est plutôt faible et derniers lots nous avons fait le choix d'en supprimer assez en dessous de la moyenne des communes de la un, ce qui a de nouveau entraîné un manque à gagner Communauté de communes des Monts du Pilat.

Cet argent dégagé chaque année du budget fonctionnement permet de réaliser des investissements mais aussi de prétendre à des subventions ou à des emprunts.

Pour augmenter notre capacité d'autofinancement il faut diminuer les dépenses de fonctionnement et/ou augmenter les recettes.

La première phase du lotissement communal est en phase de se terminer. Mais les choix réalisés par l'équipe précédente puis par nous-même ont conduit ce projet à être déficitaire.

Le prix coûtant du terrain était de 51 €/m² mais devant les difficultés à vendre l'équipe de Jean-Louis Bariot avait baissé le prix du terrain à 42 €/m² puis à 10 €/m² pour trois des lots. Ceci a constitué un manque à gagner de 81 684 €.

De notre côté devant la configuration très serrée des de 21 800 €.

Le déficit du budget lotissement aurait pu être pris en charge un peu chaque année, mais ce n'est pas le choix qui a été fait par l'équipe précédente, aussi la commune doit maintenant apporter 103 485 € au budget lotissement.

Autres projets déjà réalisés en début d'année

- Appuis-vélos: 1 595 € (Subvention 60%)
- Achat de la cour place aux Six fontaines: 6 000 €
- · Création d'un site internet pour la commune: 4 500 €
- · Charte graphique pour signalétique, habillage du site, publications: 3 300 €
- Installation canicrottes: 2 000 €
- Rénovation de la salle des mariages et du hall de la mairie:5 248€

Pour ces petits projets qui font appel à des prestataires ou des artisans nous pouvons compter chaque année au moins sur l'enveloppe solidarité du département de 7 000 €.

Parfois au gré des « plans de relance » et des politiques économiques d'autres subventions fléchées sont proposées. Nous sommes par exemple « en alerte » sur les éventuels fonds extérieurs qui permettraient de rénover les murs de l'église. C'est un bâtiment communal, qui comme l'ensemble du patrimoine dépend de l'action municipale. Les joints des murs sont à refaire, il faudrait compter jusqu'à 160 000 € pour l'ensemble des travaux.

NB: Les sommes données sont TTC. Les subventions attendues sont en pourcentage du hors taxes, mais 82% de la TVA nous sera reversée dans deux ans.

LE CCAS



Bus et vaccins

En mars-avril, les bus pour la vaccination organisés par le CCAS ont connu un vif succès! Ainsi 48 piraillon·ne·s de 75 ans et plus ont pu se rendre au CHU de Saint-Étienne pour recevoir les deux injections du vaccin. Formulons le vœu que cette étape-vaccination permettra aux plus fragiles d'entre-nous de reprendre une vie colorée d'échanges et de convivialité!

Message aux plus jeunes

Nous pensons aussi aux plus jeunes pour qui la période est également difficile, ce message leur est plus particulièrement adressé :

Si vous avez entre 9 et 17 ans, des idées, des envies, des projets collectifs, nous souhaitons vous soutenir et vous accompagner au mieux dans leurs réalisations. Nous sommes à votre écoute et disposition, alors n'hésitez pas à nous contacter au 07 84 83 92 81.



Le bus pour la vaccination. Merci à Yannick Letort pour la photo

Au vu de cette analyse, les propositions de la commission finances

La commission finances composée de Paul Thiollière, Nadège Rivoire et Christophe Martin est présidée par Céline Élie et Nans Perrin. Elle doit chaque année élaborer la politique budgétaire de la commune, suivre les différents budgets, estimer les besoins de financement et les recettes attendues, assurer le suivi budgétaire des structures intercommunales, définir la politique d'emprunt, programmer les investissements...

En 2021 La commission s'est réunie en séance plénière à trois reprises et l'ensemble des membres a décidé d'un commun accord de faire au conseil municipal les propositions suivantes :

- ⇒ élaborer un budget de fonctionnement le plus rigoureux possible, en veillant à réaliser des économies notamment dans une perspective écologique en économisant l'énergie et en évitant le gaspillage;
- ⇒ augmenter légèrement (0,6 point) la part communale des impôts fonciers ce qui permet à la commune d'augmenter ses recettes d'environ 6 500 € par an. Pour exemple, cela représente une augmentation de 10 € sur une taxe foncière de 1 000 € :
- ⇒ répartir le déficit du lotissement sur les cinq années à venir, mais 20 000 € à prendre en charge chaque année sur le budget fonctionnement se fera nécessairement au détriment d'autres projets :
- ⇒ profiter des taux d'intérêt exceptionnellement bas pour emprunter à hauteur de notre capacité d'emprunt actuelle afin de financer les projets des cing prochaines années.

Chemin piétons et amélio-Achat de la maison bleue Frais de voierie rations du centre-bourg entre 60 000 € à 90 000 € pour transformer la 150 000 € à 220 000 € Maison des Associations subventionné à 15% subventionné à 66% en maison médicale: 87 500 € Les chaudières de la salle **Achat d'un Tracteur:** des fêtes : 40 000 €. Il nous faut 90 000 € subventionné à 65%. changer de tracteur mais Équipement de plus de nous espérons pouvoir le financer en partie en 30 ans qui tombe en revendant du matériel panne et consomme trop. Les projets (ancien tracteur, ancienne saleuse) prioritaires Changer le lave-vaisselle de l'école, équipement en 2021 Réparer les murs de la cuisine: 5 000 € subvencommune si besoin : tionné à hauteur à 100% 10 000 €

LETTRE PIRAILLONE DÉMATÉRIALISÉE

Nous avons pour projet de développer progressive- pier et d'encre. Si vous souhaitez ne plus recevoir la pour limiter les impressions, la consommation de pa-merci de vous inscrire sur le site de la mairie.

ment une version numérique de la Lettre Piraillonne version papier et recevoir la lettre piraillonne par mail,

EXPRESSION DE « VIVRE AU VILLAGE »

Agnès Granjon, Yvan Martin, Paul Thiollière la Maison des Associations et la cour attenante pour 105 000 € dans le but d'installer une « maison de santé ». Si, lors du conseil du 1er décembre nous nous bonne direction! sommes opposés à cette acquisition, ce n'est nullement à l'encontre du projet médical, puisque nous portions le même lors de la campagne des municipales. Un bâtiment inadapté et un projet non finalisé pour un coût élevé nous semblait mériter une

réflexion plus approfondie et l'investigation d'autres La commune achète la « maison bleue » derrière pistes, comme, par exemple, l'installation à la place de l'ancienne caserne des pompiers.

Rien ne sert de courir si l'on ne va pas dans la

De même, au conseil du 30 mars, nous nous sommes opposés à l'augmentation du taux de la taxe foncière, les comptes de la commune et les projets en cours susceptibles d'être réalisés ne nécessitant pas cette augmentation.